

ont reçu le soutien de **C2J Avocats** avec **Germain Gerrier**, associé, en M&A.

Yards et Lexcap sur la reprise de la Maison Boinet

La structure d'investissement familiale Enowe Excellence fait l'acquisition de Maison Boinet, créée en 1858 et spécialisée dans la fabrication de ceintures, de bracelets et de petite maroquinerie haut de gamme. L'objectif est de renforcer le positionnement de Maison Boinet en France et l'international, notamment dans les domaines du marketing digital et du développement commercial. Enowe Excellence était conseillé par **Yards Avocats** avec **Eric du Peloux**, associé, **Julia Faure**, en private equity. Maison Boinet était accompagnée par **Lexcap** avec **Katarzyna Barska-Alibert**, associée, en M&A.

DROIT GÉNÉRAL DES AFFAIRES

Darrois et Clifford sur l'émission d'obligations vertes de Valeo

L'équipementier automobile français Valeo a réalisé l'émission inaugurale d'obligations vertes pour un montant total de 600 millions d'euros d'une maturité de 5,5 ans portant intérêt à un taux annuel de 5,875 %. Les obligations vertes, admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, ont été émises dans le cadre du financement vert et durable de Valeo. La Banque européenne d'investissement (BEI) a souscrit pour un montant de 150 millions d'euros. Il s'agit de sa première participation en tant qu'investisseur de premier rang dans une émission d'obligation verte senior en France. Valeo était accompagné par **Darrois Villey Maillot Brochier** avec **Laurent Gautier**, associé, **Isabelle Touré-Farah**, counsel, **Charles Seveyras**, en marchés de capitaux ; et **Loïc Védie**, associé, en droit fiscal. Le syndicat bancaire était conseillé par **Clifford Chance** avec **Cédric Burford**, associé, **Alexander Tollast**, counsel, **Jessica Hadid**, en marchés de capitaux.

BCLP sur la signature d'un CPPA entre Arkolia et Bonduelle

Arkolia Energies, qui opère dans le domaine des énergies renouvelables, signe un contrat de long terme d'approvisionnement en électricité (Corporate Power Purchase Agreement – CPPA) avec le groupe agroalimentaire Bonduelle. Ce contrat porte sur une centrale photovoltaïque de plus de 10MW située en Gironde et fournira 13 GWh d'électricité renouvelable aux sites français de Bonduelle, à un prix prédéfini et stable sur 20 ans. Il s'agit du premier CPPA à être soutenu par le fonds « garantie électricité renouvelable », récemment créé et mis en œuvre par Bpifrance à la demande du gouvernement afin de faciliter la conclusion de ces nouveaux contrats. Ces derniers doivent permettre aux industriels de remplir leurs objectifs RSE tout en sécurisant leur approvisionnement à long terme en électricité. Arkolia Energies était conseillé par **Bryan Cave Leighton Paisner (BCLP)** avec **Jean-Pierre Delvigne**, associé, **Michaël Haddak**, en projets.

Trois cabinets sur le financement obligataire de Substipharm

Le groupe pharmaceutique indépendant français Substipharm,

a mis en place son premier financement obligataire Euro PP. Un prêt participatif relance a été mis en place par La Banque Postale, tandis qu'un financement senior Euro PP a été aussi souscrit par Eiffel Investment Group, Groupama Asset Management ainsi que Tikehau IM. Substipharm était conseillé par **Sekri Valentin Zerrouk (SVZ)** avec **Emmanuelle Vicidomini**, associée, **Benjamin Kermarec** et **Francisca Tchouli**, en financement. Les prêteurs obligataires ont été épaulés par **Eversheds Sutherland** avec **Louis-Jerome Laisney**, associé, **Manaf Triqui**, counsel, **Edmond Percheron**, en finance. Le prêteur PPR a reçu le soutien d'**Allen & Overy** avec **Julien Roux**, associé, **Chloé Detroussel**, en financement.

Six cabinets sur l'OPAS sur Technicolor Creative Studios

Après la restructuration puis l'obtention d'un accord de principe avec ses créanciers à propos d'une nouvelle structure de financement incluant l'apport de fonds à hauteur d'environ 170 millions d'euros ([ODA du 5 octobre 2022](#) et [ODA du 22 mars 2023](#)), des actionnaires détenant environ 94,8 % du capital et des droits de vote de Technicolor Creative Studios (TCS), dont Bpifrance Participations, ont déclaré début octobre agir de concert et avoir l'intention de déposer un projet d'offre publique d'achat simplifiée (OPAS), suivie d'un retrait obligatoire, sur les titres de TCS. Ce projet a fait l'objet d'un accord entre la société et les initiateurs. L'offre a par ailleurs été accueillie favorablement par le conseil d'administration de TCS dans l'attente des conclusions de l'expert indépendant. Bpifrance Participations était conseillé par **Weil, Gotshal & Manges** avec **Yannick Piette**, associé, **Romain Letard**, en M&A/corporate. Certains des principaux actionnaires institutionnels de Technicolor Creative Studios étaient épaulés par **Gibson, Dunn & Crutcher** avec **Benoît Fleury**, associé, **Clarisse Bouchetembélé**, of counsel, **Frédéric Chevalier**, en M&A ; **Amanda Bevan-de Bernède**, associée, **Arnaud Moulin** et **Hanh Pham**, en financement ; **Jean-Pierre Farges**, associé, en restructuring ; et **Jérôme Delaurière**, associé, en fiscalité. Le prêteur Angelo Gordon était assisté par **White & Case** avec **Saam Golshani** et **Franck De Vita**, associés, **Hugues Racovski**, counsel, **Anne-Liz Salapian**, sur les aspects corporate et restructuring. Vantiva, anciennement Technicolor qui rassemble les activités qui n'ont pas rejoint Technicolor Creative Studios (TCS) après la séparation du groupe, a reçu le soutien de **Gide Loyrette Nouel** avec **Olivier Diaz** et **Charles de Reals**, associés, **Elise Bernard** et **Henri Stiegler**, en M&A et boursier. L'actionnaire **Briarwood Capital Partners** a fait appel à **Viguié Schmidt & Associés** avec **Daniel Villey**, associé, **Louise Délie**, en corporate. Sous le pilotage de sa secrétaire générale et directrice juridique **Stéphanie Fougou**, Technicolor Creative Studios a reçu l'assistance de **Bredin Prat** avec **Adrien Simon** et **Sébastien Prat**, associés, **Laura Gabay** et **Valentine Louf**, en corporate ; **Karine Sultan**, associée, **Delphine Guillotte**, counsel, **Benjamin Cartier**, en financement ; **Laetitia Tombarello**, associée, **Caroline Combes**, en droit social ; et **Arthur Helfer**, associé, en concurrence.